

PAIEMENT D'ANNUITES

**EMPRUNT OBLIGATAIRE « EI Wifack Leasing 2013 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire «**EI Wifack Leasing 2013**», que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories « taux fixe » et « taux variable », aux taux respectifs de 6,6% et (TMM+1,6)%, relatif à l'échéance du 15 avril 2014, seront effectués à partir du **mardi 15 avril 2014**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

**EI Wifack Leasing 2013 TF 6,6%:**

Principal par obligation : 20,000 DT

Intérêt brut par obligation : 6,600 DT

Total brut par obligation : 26,600 DT

**EI Wifack Leasing 2013 Tv TMM+1,6% :**

Principal par obligation : 20,000 DT

Intérêt brut par obligation : 6,316 DT

Total brut par obligation : 26,316 DT